

"GALLUP" SUR LES PROGRAMMES ET LES METHODES EN HISTOIRE

Cet article constitue le prolongement des réflexions de près de 200 professeurs d'histoire. Il totalise les données fournies par ceux-ci et s'efforce de déterminer la coloration globale de la consultation de ce public.

Il aurait été, en effet, regrettable de laisser inexploitée la masse de renseignements se dégageant des réponses au « questionnaire-enquête destiné aux professeurs des enseignements moyen et normal sur la valeur du programme et des méthodes d'enseignement de l'histoire ».

Cette consultation, décidée par l'Administration de l'Enseignement moyen et de l'Enseignement normal, fut matériellement organisée par le Secrétariat général à la Réforme de l'Enseignement moyen⁽¹⁾. Nous avons pu, de notre côté, trouver un appui auprès de M. l'Inspecteur Yves Roger. Avec l'accord de M. l'Inspecteur R. Van Santbergen, les réponses des professeurs, relevant du ressort d'inspection de celui-ci, furent centralisées au Centre pour la recherche et l'enseignement de l'histoire de l'A.R. de Saint-Gilles. Une équipe de volontaires, composée de M^{mes} Buisseret et Godfroid, de MM. Damas, Leclercq, Robbrecht et Rochette, s'attacha à exploiter systématiquement les résultats rassemblés.

A ce stade de l'opération, nous avons aussi bénéficié de l'expérience de M. E. Hélin, chef de travaux à l'Université de Liège.

Telles furent, dans leurs grandes lignes, les conditions d'élaboration des conclusions auxquelles nous avons abouti.

Que les collaborateurs de l'entreprise trouvent ici l'expression des remerciements du Comité de rédaction des « Cahiers de Clio ». Cet article n'est, en définitive, que la résultante du travail collectif d'une équipe qui rencontra la compréhension de l'inspection et des services du Ministère de l'Education nationale.

* * *

Mais quelle valeur peut-on attribuer à l'enquête ?

Dans le cadre de celle-ci, rappelons-le, tous les professeurs de l'enseignement moyen et normal de l'Etat disposaient théoriquement de la faculté d'émettre leur avis. Et il est très réconfortant de remarquer que les enseignants ont largement profité de la latitude qui leur était accordée d'exprimer leur opinion. Sans disposer de statistiques sérieuses, on peut néanmoins estimer que près de 85 % du public interrogé a réagi d'une façon positive.

(1) Actuellement, Direction générale de l'Organisation des études.

Toutefois, il convient de souligner que les 196 réponses enregistrées ne concernent que la partie francophone du pays, une enquête analogue n'ayant pas été entreprise du côté néerlandophone. De plus, les documents dépouillés proviennent, en ordre exclusif, du Brabant et de la partie occidentale des provinces de Liège et du Hainaut (?).

En définitive, le public analysé représente environ 45 % de l'ensemble des professeurs d'histoire des enseignements moyen et normal de l'Etat (partie francophone).

Compte tenu de ces limites, l'enquête conserve une valeur réelle équivalente à celle qu'affecterait la consultation sérieuse d'un secteur de l'opinion. Il ne s'agit pas ici, à proprement parler, de la prospection d'un univers mental au travers d'un « échantillon ». Les résultats vaudront, avant tout, à l'intérieur du « modèle réduit » d'où ils proviennent et il serait hasardeux de les reporter à l'ensemble de la « population ». Néanmoins, il est permis de supposer, en raison même du caractère dispersé de notre public du point de vue géographique, que nous ne nous trouvons pas en présence d'un flot doté d'un comportement spécifique. De toute manière, une mise en parallèle de nos résultats avec d'autres conclusions apporterait les rectifications souhaitables.

Tout compte fait, les véritables insuffisances du « sondage » pourraient se situer ailleurs... Dans sa dernière question relative à une consultation éventuelle des élèves sur le cours d'histoire, l'enquêteur a certainement touché à ce problème sous-jacent. L'enseignement de l'histoire doit-il demeurer une « affaire d'historiens » ? Conviendrait-il d'élargir le débat ? Les avis recueillis auprès des « consommateurs » d'histoire complèteraient-ils utilement les renseignements fournis par les « distributeurs » du même produit ?

L'enquête effectuée apportera déjà des éléments d'appréciation à cet égard. Ce n'est pas non plus son moindre mérite de nous avoir obligé à mesurer les dimensions sociologiques des idées qu'elle nous invitait à formuler.

* * *

L'analyse des conditions d'impact du questionnaire ont déterminé les limites naturelles entre lesquelles évolueront les conclusions obtenues. C'est une première démarche dont les résultats nous ont permis de tester la qualité de l'enquête.

Avec des préoccupations identiques, reprenons, à présent, le problème à son point de départ : l'établissement du questionnaire. Tel est le second test auquel nous soumettons le « sondage ».

Le questionnaire se répartissait comme suit :

- E1 Quelle contribution le cours d'histoire apporte-t-il actuellement à la formation des élèves ? Expliquez.
- E2 Quel but assignez-vous à l'enseignement de l'histoire ?
- E3 Quelles sont, à votre avis, dans l'ordre d'importance, les matières à enseigner et les méthodes à pratiquer pour atteindre ce but ?
- E4 Estimez-vous que le programme actuel vous permet d'atteindre ce but ? Pourquoi ?

(2) A l'exception des écoles normales francophones qui relèvent toutes du ressort de M. l'Inspecteur Van Santbergen.

- E5 Le programme d'histoire des humanités et celui de l'enseignement technique sont différents ? Cette différence est-elle justifiée oui ou non ?
- E6 Seriez-vous partisan d'une enquête parmi les élèves des classes supérieures des humanités et des hautes écoles, visant à préciser la valeur pratique du cours d'histoire à l'aide d'un questionnaire portant sur des points positifs concernant l'intérêt du cours ? Pourquoi ?

On peut certes déplorer certaines insuffisances en ce qui touche l'agencement du formulaire.

Relevons, tout d'abord, la situation particulière de E5. Cette question relative au programme de l'enseignement technique se place trop « en incident » par rapport à l'ensemble du « sondage ». Les problèmes importants et complexes qu'elle soulève auraient dû faire l'objet d'une investigation plus approfondie. Les réponses enregistrées au 5 restent d'ailleurs en deçà de la moyenne qualitative des données recueillies ? Nous avons préféré, en raison de cet état de fait, négliger provisoirement ⁽³⁾ les éléments relevant de cette matière.

D'autre part, une confusion s'est couramment produite, à la suite d'un phénomène de contagion entre E1 et E2. En règle générale, la notion « actuellement », impliquée par E1, n'a pas été saisie par les sujets interrogés. L'erreur commise ramène automatiquement E1 à l'échelle de E2 vu la désactualisation du problème posé. La simple inversion de l'ordre des questions aurait, sans doute, apporté la correction indispensable et aurait permis au sujet de raisonner à deux niveaux différents. Dans l'état actuel des choses, les résultats obtenus en E1 ont été reportés à l'intérieur du cadre de la question E2.

Autre insuffisance : l'ordre de priorité, prévu en E3, n'a habituellement pas été établi par le sujet. Cette lacune rend plus malaisé la détermination objective des attitudes prises à l'égard de la question. Une formulation différente de E3 aurait sensiblement augmenté le degré de précision des réponses.

En définitive, il apparaît clairement que l'enquête n'a pas été conçue d'après les techniques modernes d'observation des opinions. En s'inspirant des méthodes actuelles pour la formulation des questions comme pour l'agencement de celles-ci, les résultats obtenus s'en seraient trouvés améliorés. Des échelles d'attitude auraient pu se construire, des corrélations significatives auraient été établies. La réalité aurait été ainsi cernée de près et mesurée avec précision.

Mais si le « sondage » se prête difficilement à un dépouillement et à une interprétation purement statistique, il présente, en quelque sorte, les qualités de ses défauts. La réduction de la batterie de questions à une série d'interrogations « ouvertes » ⁽⁴⁾ et la mise à la disposition du sujet d'une large surface utile pour sa réponse (une page de 20 cms sur 29 pour chacune des questions) rendaient l'enquête susceptible de rassembler une masse considérable de renseignements. La conjonction de ces prédispositions avec le caractère intellectualisé du public contacté garantissait que l'objectif escompté serait atteint.

Ainsi, le « sondage » vaut d'abord par la richesse des avis émis et par les motivations exprimées. Il permet de construire une « anthologie » des réponses

(3) Nous comptons revenir ultérieurement, dans le cadre d'un autre article sur les conclusions qu'on peut néanmoins en dégager.

(4) Une question est « ouverte » quand un choix entre quelques réponses-types n'est pas proposé.

les mieux élaborées. Il demeurera le réceptable des argumentations développées autour du thème proposé.

* * *

L'enquête resterait cependant à un plan trop théorique si chaque argument n'était pas affecté de son taux de représentativité. L'opinion ne se dégage pas uniquement en partant de ses secteurs les plus intellectualisés. Elle résulte d'une large confrontation d'idées, de clichés et... d'absence d'opinion.

Nous nous sommes donc efforcés de donner à chaque « philosophe » ses coordonnées « sociologiques » et nous avons considéré cette démarche comme un point de passage obligé. Tel fut la difficulté majeure du dépouillement. La validité du « sondage » était à ce prix.

Les questions ont, dès lors, été soumises à une réadaptation préalable⁽⁵⁾. Un système de codification des réponses a été laborieusement mis au point en tentant de donner à une enquête de style « ancien » un maximum de rigueur scientifique⁽⁵⁾.

Il nous semble ainsi avoir abouti à une exploitation appropriée des résultats par l'usage d'une méthode hybride tenant au départ de l'institution littéraire et tendant ensuite à éliminer la part de subjectivité de la première démarche par l'emploi d'un décompte statistique. Tout l'effort et le dévouement de l'équipe de dépouillement a reposé sur l'espoir que les inconvénients respectifs des deux techniques pratiquées s'annuleraient réciproquement.

* * *

INTERPRETATION DE L'ENQUETE

Total des réponses : 196 (les calculs ci-après sont convertis sur la base 100).

E1 (ancienne formulation)

Quelle contribution le cours d'histoire apporte-t-il actuellement à la formation des élèves ? Expliquez.

E2 (ancienne formulation)

Quel but assignez-vous à l'enseignement de l'histoire ?

E1 + E2 (nouvelle formulation)

Quelle contribution le cours d'histoire apporte-t-il à la formation des élèves ?

Les réponses peuvent être regroupées en deux grandes catégories : information (I) et formation (F).

Les tenants du souci informatif de l'histoire étayent leur argumentation par un recours au concept de la « culture générale » joint à la préoccupation de développer le vocabulaire de l'enfant. Cette constatation nous laisse supposer que la « culture générale » doit être considérée, avant tout, comme le prolongement d'une prédisposition linguistique sinon littéraire.

La tendance informative représente une minorité dans l'ensemble des réponses, soit 29. Toutefois, il faut remarquer que E1 (ancienne formulation) touchait la formation, à l'exclusion de l'information et a pu, de ce fait, conditionner, les réponses. Néanmoins, il convient aussi de se référer à E2 (ancienne

(5) Voir plus bas.

formulation) pour constater que la contagion entre E1 et E2 a pu rectifier le parti-pris de E1 et rééquilibrer les données au départ.

De toute façon, au vu des rapports de forces, le caractère-majoritaire des partisans de la formation est incontestable. De plus, tous les professeurs « informatifs », à 5 exceptions près, conçoivent également leur enseignement sur le plan de la formation.

Pour la catégorie « formation » les résultats fournis par les relevés effectués conduisent aux conclusions suivantes :

Formation intellectuelle (F1)	94,5
Initiation sociologique (F2)	47,5
Initiation civique (F3)	47,5
Initiation artistique (F4)	16

F1 recoupe les notions de l'affinement du sens critique, du perfectionnement de l'esprit analytique ou synthétique. Cette sous-catégorie prédomine du fait que les sujets, tant « informatifs » que « formatifs » portent de l'intérêt à cet aspect du problème.

F2 et F3 apparaissent comme deux dominantes de la structure d'une éducation par l'histoire. L'initiation sociologique doit se comprendre au sens large et inclure la compréhension de notre époque. Quant au sens civique, il dépasse les dimensions réduites de la nation pour se situer délibérément au plan des relations internationales.

E3 (Ancienne formulation)

Quelles sont, à votre avis, dans l'ordre d'importance, les matières à enseigner et les méthodes à pratiquer pour atteindre le but ?

E3 (Nouvelle formulation)

Quelles sont les matières à enseigner et les méthodes à pratiquer pour atteindre le but que vous assignez à l'enseignement de l'histoire ?

Les réponses à cette question se sont distribuées de la manière ci-après :

Matières :

Extension d'ordre chronologique (Ma1)	38
Extension d'ordre géographique (Ma2)	17
Accent mis sur les faits de masse (Ma3)	65

Méthodes :

Méthode de type ancien (Me1)	5,5
Méthode de type moderne	
— redécouverte (M2)	47
— emploi de moyens audio-visuels (Me3)	36,5
Pas de réponses ou réponses inutilisables	12

Du point de vue des matières, l'accent mis sur les faits de masse confirme le résultat obtenu en F2 et souligne une tendance à concevoir l'histoire sous l'angle d'une sociologie du passé. Plus d'un tiers des professeurs souhaitent une extension chronologique en ce sens qu'ils regrettent la part insuffisante réservée à l'histoire contemporaine et à l'actualité. Enfin, si 17 % seulement sont sensibilisés par l'apport des civilisations extra-occidentales, on semble considérer tacitement que l'histoire de Belgique doit se fondre dans un ensemble plus vaste.

En ce qui concerne les méthodes, il faut tout d'abord remarquer qu'un nombre non négligeable de professeurs hésitent à aborder le problème et adoptent une position prudente dans ce domaine. Nonobstant cette réserve, il est possible de dégager des tendances particulièrement nettes en la matière. L'exposé magistral trouve ici sa condamnation tandis que l'adoption de la méthode de la redécouverte est visible. Quant aux techniques audio-visuelles, elles paraissent supporter valablement les aléas d'une période d'acclimatation.

E4 *Estimez-vous que le programme actuel vous permet d'atteindre ce but ? Pourquoi ?*

Les résultats de l'investigation menée à ce propos ne manquent pas d'intérêt. Le dépouillement des réponses conduit, en effet, à des conclusions particulièrement nettes.

NON nuancé	25
OUI	26
NON	49

La faible proportion des réponses affirmatives est d'autant plus significatives qu'il s'agit, en réalité, d'un oui conditionnel impliquant la nécessité d'une adaptation matérielle du programme du point de vue de sa longueur ou de la répartition interne de ses matières. D'autre part, le non nuancé est déjà accompagné de l'idée d'une restructuration réelle du programme. Bref, au total, le vif souhait d'une réforme fondamentale du programme est ici exprimé sans ambages.

E6 *Seriez-vous partisan d'une enquête parmi les élèves des classes supérieures des humanités et des hautes écoles, visant à préciser la valeur pratique du cours d'histoire à l'aide d'un questionnaire portant sur des points positifs concernant l'intérêt du cours ? Pourquoi ?*

OUI	52
OUI nuancé	24,5
NON	23,5

Les réserves émises ont trait aux garanties d'objectivité de l'enquête proposée et aux modalités d'utilisation des résultats. Indépendamment de cette restriction, soulignons que les 3/4 du public admettent la suggestion d'un sondage auprès des jeunes.

* * *

Ainsi, au terme de notre travail, se précisent les tendances générales des résultats, les contours du profil du public contacté.

S'il fallait composer une sorte de photo-robot à partir des « moyennes » de nos résultats, il se détacherait un professeur d'histoire à l'esprit jeune, disponible et dynamique, remettant résolument en question les structures anciennes, perméable aux idées et aux techniques nouvelles.

Mais cet être demeurerait abstrait et ne rendrait pas entièrement compte d'une réalité plus complexe et plus variée.

Le choix d'exemples concrets, choisis « in vivo », tant pour leurs qualités que pour leur représentativité, nuancera utilement le schéma que nous venons d'établir (*).

J. LECLERCO.

(6) La seconde partie de l'article sera publiée dans le numéro 8 des « Cahiers de Clio ».